

« Rappels vaccinaux: un directeur d'Ehpad témoigne des difficultés pour s'organiser toujours "à la dernière minute" », Gerontonews, 02 septembre 2021



Crédit: Shutterstock/alphaspirit

Entre les "DGS-Urgent", les foires aux questions, les "Minsanté", les réunions régulières avec les agences régionales de santé, difficile de s'y retrouver dans tout ce flot d'informations reçues par les établissements. David Danel, directeur de l'Ehpad Les Prés de Lys dans le Pas-de-Calais, a témoigné auprès de Gerontonews du peu de temps laissé aux professionnels pour mettre en musique ces directives.

"On y va à tâtons", résume ce directeur de l'Ehpad associatif, géré par l'association La Vie Active qui a contacté la rédaction le 1er septembre à la suite de la publication dans nos colonnes d'un article relayant la prochaine date de commandes pour la campagne de rappel vaccinal.

Les établissements avaient jusqu'au 31 août, 16h, pour effectuer une première commande de doses contre le Covid-19 pour leurs résidents. Les premières injections sont attendues le 13 septembre dans les Ehpad et les unités de soins de longue durée (USLD).

Selon les chiffres transmis le 31 août par le ministère des solidarités et de la santé, un peu plus de 1.500 Ehpad sur 7.000 ont sauté le pas. Un goût de trop peu, peut-être, pour les pouvoirs publics, mais un délai beaucoup trop court, selon David Danel, également délégué régional des Hauts-de-France pour la Fédération de référence du secteur privé solidaire en santé (Fehap).

"On nous a d'abord dit que nous pourrions commander le 23 août, bien. On se prépare en appelant les officines de proximité qui nous disent n'avoir reçu aucune information. Le 27 août, j'assiste à la réunion hebdomadaire organisée avec l'ARS Hauts-de-France ainsi que les fédérations et les acteurs de terrain, et même l'agence attendait la confirmation, de la part du ministère, de la date d'ouverture de la plateforme des commandes. Les infos sont arrivées le jour même, soit le vendredi, pour une commande possible deux jours plus tard et seulement sur un créneau de 24h", raconte-t-il.

"Les annonces de dernière minute, c'est perturbant, on n'a pas le temps de se retourner et de se préparer correctement", renchérit-il.

Au coeur du problème? Les commandes de vaccins demandent de l'organisation et la présence du corps médical, notamment du médecin coordonnateur et de l'infirmier cadre de santé.

Mais la période actuelle, fin des vacances estivales, ne facilite pas le travail et demande à jongler avec les congés des uns et des autres. "Certains établissements n'ont probablement pas pu commander car des personnels étaient en congés, d'autres parce que le médecin coordonnateur n'exerce pas à temps plein dans la structure et que l'information est arrivée trop tardivement", ajoute-t-il.

L'Ehpad des Prés de Lys, lui, a passé commande le 30 août, 10 flacons, de quoi couvrir à peu près les besoins de ses 80 résidents.

Pour autant, avant d'en arriver là, plusieurs interrogations ont ponctué le quotidien de la direction. "Plusieurs questions étaient en suspens: déjà, à qui s'adresse le rappel vaccinal? On nous dit cet été, les plus 80 ans, puis il y a une semaine, les plus de 65 ans, puis la totalité des résidents d'Ehpad. Nous devons donc revoir les quantités. Mais que faire si des Ehpad sont jumelés à des résidences autonomie ou les résidents ont des âges proches, doit-on commander?", cite-t-il comme exemple.

Questions sur le matériel et l'usage des doses

D'autres questions, notamment sur les modalités, se sont aussi invitées. "Pour la campagne de rappel, nous pouvons commander 10 flacons maximum. Nous devons faire 7 doses avec un flacon. Lors de la première campagne, nous pouvions en commander plus, mais surtout nous réalisons, avec une seringue, 5 doses avec un flacon. Aura-t-on le matériel nécessaire pour 7 doses?", illustre-t-il, ajoutant avoir demandé à l'ARS Hauts-de-France qui a été rassurante.

Le directeur d'Ehpad estime qu'il faut aussi composer avec des informations parfois contradictoires. "On nous a dit que nous pouvions vacciner les personnels d'Ehpad avec les doses surnuméraires (doses restantes dans les flacons non prises par les résidents), puis d'un coup, plus rien n'était sûr", commente-t-il.

La question a finalement été tranchée dans un document ministériel (Minsanté/CCS n°2021-113) qui autorise l'utilisation de ces doses supplémentaires.

Ce n'est pas le seul exemple que David Danel a en tête. Les protocoles d'allègement des restrictions en Ehpad arrivés au printemps présentaient le même inconvénient: l'urgence. "L'annonce de l'ouverture des visites en Ehpad a été réalisée dans une allocution télévisée, comme si les Ehpad étaient tous prêts. Or, nous n'étions pas au courant, ni préparés pour le lendemain, date de l'ouverture. Nous avons fait ce que nous avons pu, mais il peut y avoir ce sentiment de 'mal gérer'."

Le directeur des Prés de Lys avoue qu'un délai d'une semaine entre les annonces et la mise en application serait le bienvenu pour s'organiser correctement avec les ARS, les familles et les fédérations.

A bon entendeur...

Par Sophie Martos